

ANNEXE FORME DU MODÈLE DE LAISSEZ-PASSER



P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

«PRÉSIDENTE,
VICE-PRÉSIDENTE
OU MINISTRE
EN CHARGE DE LA BIOSÉCURITÉ»

«SERVICE EN CHARGE DE LA BIOSÉCURITÉ»
«CELLULE OU SUBDIVISION»

L'agent habilité

Affaire suivie par :
«Prénom NOM de l'agent»

N° / «PR, VP ou MXX» / DBS / «XXX»

«Commune», le «Date de création»

L A I S S E Z - P A S S E R

Réf. : 1/ Loi du pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 modifiée réglementant, aux fins de protection en matière de biosécurité, l'introduction, l'importation, l'exportation et le transport interinsulaire des organismes vivants et de leurs produits dérivés ;
2/ Arrêté n° [NUM] «PR, VP ou MXX»/DBS du [jj mois 20XX] portant délégation de signature de «M. ou Mme» «Prénom NOM», «directeur ou directrice» du «service en charge de la biosécurité», au profit d'agents placés sous son autorité ;
3/ Arrêté n° [NUM] CM du [jj mois 20XX] «d'application de la loi du pays n° 2013-12».

Date de réception du dossier : «Date de dépôt»

Navire/Vol : «Nom du transport»

Date d'arrivée : «Date d'arrivée»

N° conteneur(s)/LTA : «Conteneur ou LTA»

Traitement(s) ou vrac : «Traitement ou Vrac»

Pays de provenance : «Provenance»

Mode de conservation : «Mode de conservation»

Expéditeur : «Nom expéditeur», «Adresse géographique expéditeur»

Destinataire : «Raison sociale destinataire», «Adresse géographique destinataire»

Déclarant en douane : «Demandeur», «Adresse géographique déclarant»

Description des articles réglementés	Code NC	Espèce (nom scientifique)	Pays d'origine	N° documents	Nb de colis	Poids / Volume «Unité»

